
LE PILOTAGE SUR LE SAINT-LAURENT

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
TRANSPORTS CANADA

DANS LE CADRE
DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR
LE PROJET DE MODIFICATION DE
LA LOI SUR LE PILOTAGE

PAR
Nature Québec / UQCN

Mars 2007



Comment citer ce document :

Nature Québec / UQCN, 2007. *Le pilotage sur le Saint-Laurent*, mémoire présenté à Transports Canada dans le cadre de la consultation publique sur le projet de modification de la *Loi sur le pilotage*. 5 pages.

Rédaction : Marc Hudon

Édition : Marie-Claude Chagnon

ISBN 978-2-923567-12-9 (imprimé)

ISBN 978-2-923567-13-6 (PDF)

© *Nature* Québec / UQCN, 2007

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE NATURE QUÉBEC / UQCN	1
CONTEXTE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE	1
COMMENTAIRES	2
CONCLUSION.....	3

PRÉSENTATION DE NATURE QUÉBEC / UQCN

Depuis 25 ans, Nature Québec / UQCN, un organisme non gouvernemental, intervient pour faire progresser le Québec vers les trois objectifs suivants :

- maintenir les processus écologiques essentiels à la vie;
- préserver la diversité biologique;
- favoriser l'utilisation durable des espèces, des écosystèmes et des ressources.

Regroupant plus de 8 000 sympathisants et 80 organismes œuvrant pour le développement durable de l'environnement, Nature Québec / UQCN travaille de plusieurs façons à la rencontre de ses grands objectifs : l'éducation, la sensibilisation, la recherche, la participation aux consultations et les avis ou prises de position publics sont les principaux moyens retenus.

Depuis sa fondation, l'organisme s'est prononcé publiquement sur un grand nombre de questions environnementales : la *Loi québécoise des forêts*, la gestion de l'eau, la réduction de la pollution agricole, la *Loi fédérale sur la protection de l'environnement*, la *Loi provinciale sur les pesticides*, la consultation sur la gestion des matières résiduelles, la gestion de la faune, l'élargissement du réseau des aires protégées, etc. Nature Québec / UQCN est reconnue pour ses interventions objectives et professionnelles, mais également pertinentes, exigeantes et efficaces.

Mentionnons que Nature Québec / UQCN s'intéresse aux aspects de la navigation commerciale et de plaisance sur le Saint-Laurent ou pour la région laurentienne depuis de nombreuses années, plus particulièrement via les plans d'action Saint-Laurent, les comités consultatifs pertinents (CMAC, CCRNP), sur les dossiers des espèces exotiques envahissantes, l'érosion des rives, le dragage, la vitesse des navires, etc. Je vous rappelle que Nature Québec / UQCN a à cœur la bonne évolution des efforts conjoints des gouvernements, des associations de pilotage et de la société civile à assurer la meilleure protection environnementale et la meilleure sécurité sur et pour le Saint-Laurent et les activités qu'il supporte sans pour autant nuire au développement économique de notre région.

CONTEXTE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Transports Canada nous dit que le pilotage maritime est un élément important de la sécurité maritime au Canada. Les administrations de pilotage créées aux termes de la *Loi sur le pilotage* sont des sociétés d'État qui sont tenues par la loi d'être financièrement autonomes ce qui, depuis quelques années, est une condition difficile à remplir. De l'avis de Transports Canada, le modèle de fonctionnement créé par la Loi les empêche de satisfaire à cette prescription. La Loi régit la façon dont les administrations de pilotage engagent des pilotes, soit comme employés, soit comme pilotes membres d'une corporation de pilotes, et dont elles négocient les contrats de louage de service avec les corporations de pilotes, et elle impose un examen réglementaire en sus du processus normal du gouvernement, autant d'éléments semble-t-il qui portent atteinte à la viabilité financière des administrations. Transports Canada nous rappelle que bien qu'en 1995 les quatre administrations de pilotage aient convenu qu'il fallait prendre des mesures pour améliorer leur rentabilité et stabilité financière, elles ont de plus en plus de mal à demeurer financièrement autonomes. Au cours de l'année dernière, il est devenu manifeste que certaines parties de la *Loi sur le pilotage* avaient besoin d'amélioration pour assurer l'efficacité soutenue des administrations de pilotage dans tout le pays. Transports Canada veut donc permettre aux administrations de pilotage d'acquiescer et de maintenir une structure financière viable et propose donc d'amorcer la présente consultation sur certaines modifications ciblées de la *Loi sur le pilotage*.

Dans le cadre de la présente consultation, les parties de la *Loi sur le pilotage* qui interpellent notre corporation concernent les points 2 C et 3 C respectivement du document de consultation où l'intention de Transports Canada semble être d'éliminer les dispositions 21.1 et 21.2 de la Loi..

Dans 2C, il est mentionné concernant le *processus d'examen de certains règlements*, que les « intervenants » ont le droit de déposer un avis d'opposition à un règlement publié dans la Gazette du Canada au sujet des zones de pilotage obligatoire et de la formation des pilotes. Le ministre est alors tenu d'ouvrir une enquête en cas de dépôt d'un tel avis d'opposition. Ce droit d'avis d'opposition serait remplacé par la « méthode de gestion des risques de pilotage » qui, de l'avis de Transports Canada, procure aux administrations de solides fondements pour l'analyse des risques de chaque modification de la réglementation.

Dans 3C, il est mentionné concernant les *modifications de la Loi sur le pilotage à envisager*, en ce qui a trait au processus d'examen de certains règlements, le paragraphe 21.1 autorise présentement les « intervenants » à s'opposer à un règlement prévu par « une » administration au sujet de la délimitation des zones de pilotage obligatoire et de la formation des pilotes. Au terme du paragraphe 21.2, le ministre est tenu d'ouvrir une enquête sur chaque avis d'opposition. Transports Canada consulte afin d'évaluer les conséquences d'élimination de ce processus d'enquête.

COMMENTAIRES

- Concernant 2C au document de consultation, le droit des « intervenants » de déposer un avis d'opposition sur les zones de pilotage obligatoire et sur la formation des pilotes Nature Québec / UQCN recommande à Transports Canada de le maintenir en vigueur. Nature Québec / UQCN ne s'oppose pas à ce que Transports Canada se dote de « mesures internes » comme la « Méthode de gestion des risques de pilotage ». Cependant, lorsque Transports Canada mentionne qu'un tel outil fait double emploi au dépôt d'avis d'opposition des « intervenants », le Ministère fait erreur. En effet, de posséder des outils démocratiques transparents qui permettent aux « intervenants » de questionner, de s'opposer, de bonifier ou d'appuyer toute modification proposée à la Loi ne peut être que bénéfique pour une meilleure sécurité par la prise en compte de tous les points de vue et à la meilleure protection possible de l'environnement du Saint-Laurent. Ces avis d'opposition, pour utiliser les termes de Transports Canada, proviennent de gens directement concernés et extérieurs au Ministère, qui forcent l'analyse en profondeur d'une modification proposée vu d'un angle autre que celui du Ministère. Les retards coûteux et inutiles de cette mesure démocratique, comme les qualifient Transports Canada, sont au contraire pertinents et nécessaires afin d'éviter des situations potentiellement catastrophiques touchant la navigation et ses impacts potentiels. De plus, un tel exercice tend à rapprocher les décideurs des intervenants, tisse des liens de collaboration et aide à éliminer le travail de bureaucratie en silos qui n'a plus sa place dans le contexte moderne d'une gestion intégrée d'activités économiques reliés à un plan d'eau aussi crucial que celui du Saint-Laurent pour notre développement.
- Nature Québec / UQCN recommande à Transports Canada que toute proposition de modification de la Loi, en regard aux zones de pilotage et à la formation des pilotes, fasse l'objet d'une consultation publique préalable afin d'obtenir l'avis des intervenants concernés;
- Nature Québec / UQCN recommande à Transports Canada de s'assurer que les armateurs continuent de faire usage du pilotage par des professionnels chevronnés grâce à une formation très approfondie et spécifique à chacun des secteurs navigués; ces professionnels sont en effet les plus familiers et connaisseurs des risques et dangers réels que recèle le Saint-Laurent, ainsi que des zones sensibles à protéger ;
- Nature Québec recommande à Transports Canada de veiller à ce que les armateurs qui voudraient confier la mission de pilotage à leur capitaine et ainsi passer outre à l'usage actuel obligatoire d'un ou de deux pilotes, dépendamment de la situation ou période de l'année, *procurent à celui-ci la même formation que celle des pilotes professionnels*
- Nature Québec / UQCN recommande à Transports Canada de maintenir les acquis concernant les mécanismes de consultation populaire qu'elle possède permettant de prendre en compte les avis des groupes environnementaux et des collectivités riveraines. Transports Canada doit résister à la tentation de gérer en vase clos des activités aussi stratégiques au sein d'écosystèmes complexes comme celui du Saint-Laurent, y compris la rivière Saguenay, pour lesquels les « intervenants », tous secteurs de provenance confondus, ont le plus grand souci de développement d'une manière viable, sécuritaire et concertée.

CONCLUSION

Nature Québec / UQCN désire mentionner que Transports Canada est un partenaire de longue date en ce qui a trait au transport sécuritaire des biens et des personnes sur le Saint-Laurent. Nature Québec / UQCN reconnaît le travail impressionnant réalisé par ce Ministère sur plusieurs des aspects entourant la navigation commerciale et celle du nautisme, pensons aux espèces exotiques envahissantes, aux eaux usées, aux inspections des navires, à la navigation hivernale, etc.

Nature Québec / UQCN souhaite, bien qu'il y ait une ouverture à une plus grande transparence de la part de ce ministère, que Transports Canada évolue davantage en regard à la manière dont il aborde la planification et l'usage de consultations publiques. En effet, Nature Québec / UQCN aurait souhaité avoir vu passer une invitation officielle longtemps au préalable avant le très court délai pour s'inscrire à la présente consultation. Une façon de faire aussi précipitée n'aide en rien à assurer un maximum de participation et l'examen en profondeur des modifications proposées à la Loi.

En terminant, Nature Québec / UQCN tient à remercier Transports Canada pour lui avoir permis de commenter les modifications proposées à la *Loi sur le pilotage*.



Fondé en 1981 comme organisme sans but lucratif, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) devient Nature Québec / UQCN en 2005.

Nature Québec / UQCN souscrit aux trois objectifs principaux de la Stratégie mondiale de conservation :

- maintenir les processus écologiques essentiels et les écosystèmes entretenant la vie;
- préserver la diversité génétique de toutes les espèces biologiques;
- favoriser le développement durable en veillant au respect des espèces et des écosystèmes.

Nature Québec / UQCN réfléchit sur l'utilisation de la nature dans l'aménagement du territoire agricole et forestier, dans la gestion du Saint-Laurent et dans la réalisation de projets de développement urbain, routier, industriel, et énergétique. Les experts des commissions Agriculture, Aires protégées, Biodiversité, Eau, Énergie et Foresterie, au cœur du fonctionnement de Nature Québec / UQCN, cherchent à établir les bases des conditions écologiques du développement durable.

Résolument engagé dans un processus qui vise à limiter l'empreinte écologique causée par les usages abusifs, Nature Québec / UQCN participe aux consultations publiques et prend position publiquement pour protéger l'intégrité biologique et la diversité des espèces sur le territoire québécois lorsque des projets de développement fragilisent les écosystèmes et les espèces biologiques.

Nature Québec / UQCN

870, avenue De Salaberry, bureau 270

Québec (Québec) G1R 2T9

tél. (418) 648-2104 • Téléc. (418) 648-0991

www.naturequebec.org • conservons@naturequebec.org